

Robert Schuman Centre
for Advanced Studies

Les partis de l'opposition
et la télévision en Égypte :
une ouverture démocratique ?

TOURYA GUAAYBESS

RSC No. 2003/4
Mediterranean Programme Series

EUI WORKING PAPERS



EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE

Mediterranean Programme

The Mediterranean Programme was established at the Robert Schuman Centre for Advanced Studies of the European University Institute in Autumn 1998. The Mediterranean Programme has two long-term strategic objectives. First, to provide education and conduct research which combines in-depth knowledge of the Middle East and North Africa, of Europe, and of the relationship between the Middle East and North Africa and Europe. Second, to promote awareness of the fact that the developments of the Mediterranean area and Europe are inseparable. The Mediterranean Programme will provide post-doctoral and doctoral education and conduct high-level innovative scientific research.

The Mediterranean Programme has received generous financial support for Socio-Political Studies from three major institutions who have guaranteed their support for four years: ENI S.p.A, Ente Cassa di Risparmio di Firenze, and Mediocredito Centrale. The European Investment Bank, Compagnia di San Paolo and Monte dei Paschi di Siena have offered generous financial support for four years for studies in Political Economy which will be launched in Spring 2000. In addition, a number of grants and fellowships for nationals of the Southern and Eastern Mediterranean countries have been made available by the Italian Ministry of Foreign Affairs (for doctoral students) and the City of Florence (Giorgio La Pira Fellowship for post-doctoral fellows).

For further information:

Mediterranean Programme
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute
via dei Roccettini, 9
50016 San Domenico di Fiesole (FI)
Italy
Fax: + 39 055 4685 770
<http://www.iue.it/RSC/MED>

Il y a trente ans à peine les pays arabes s'alignaient derrière l'URSS, comme d'autres Etats du Tiers-Monde, pour s'opposer au *free flow of information*¹ défendu par les Etats-Unis. Aujourd'hui, cette opposition à la libre circulation de l'information et la défense de « l'autorisation préalable » s'est concentrée à l'intérieur des Etats.

Reprenons : dans les années soixante-dix, au cours des débats sur un Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC), les pays du Tiers-Monde exigeaient un rééquilibrage des moyens d'information et de communication et s'insurgeaient contre la libre circulation de l'information qui permettait aux pays riches d'accroître encore leur pouvoir symbolique et économique sur la scène médiatique internationale². Derrière cette revendication légitime, se profilait sans doute la volonté des régimes autoritaires de maintenir le contrôle de l'information dans leurs territoires³. De nos jours, quelques pays du Sud se démarquent par l'expansion de leurs activités sur les réseaux transnationaux de communication. La télévision par satellite permet à des opérateurs arabes, étatiques ou non, de diffuser leurs productions à travers la planète. Le *free flow of information* est devenu une réalité pour tous. Mais si la volonté de ces Etats, anciennement dominés dans le champ de l'information et de la communication, s'est émoussée quant à la protection de l'information nationale contre l'ingérence étrangère, celle de contrôler l'information émise par des acteurs nationaux est toujours aussi vivace.

Pourtant, des opérateurs arabes mettent en place des télévisions privées capables parfois d'émettre des critiques ouvertes à l'adresse des Etats de leurs pays d'appartenance, comme la télévision syrienne ANN (i.e. Arab News Network) ou la tunisienne Al Mustakillah (i.e. L'indépendante) toutes deux basées à Londres et dont les messages parviennent sans nul doute à leurs principaux destinataires (*establishment* et concitoyens). Al Mustakillah diffuse une émission hebdomadaire (Le Grand Maghreb) dérangeant pour le régime, si l'on en croit l'accueil musclé dont a été l'objet une invitée de l'émission, décidément téméraire, à son retour des studios londoniens⁴.

L'Egypte, pour prendre un cas d'étude emblématique, chef de file historique des pays arabes en termes de productions télévisuelles, s'inscrit avec ardeur sur la scène des télévisions transfrontières arabes ; et l'Etat n'est pas très enthousiaste à l'idée de donner à d'autres groupes d'acteurs l'opportunité de participer à une pluralisation de l'espace public. Aucun Egyptien n'a encore lancé une chaîne indépendante qui puisse gêner les autorités étatiques même si les acteurs de la société civile en général et les acteurs politiques en particulier nourrissent naturellement l'espoir d'avoir accès à la télévision. Nous voudrions

ici rendre compte des aspirations de ceux qui voudraient avoir plus de place à la télévision et qui n'y ont pas accès, que l'on considère la télévision comme une institution ou une industrie, ou que l'on perçoive plutôt en elle la tribune d'expression qu'elle incarne potentiellement.

Le présent article appréhende la télévision comme l'élément central de l'espace public égyptien, et plus exactement l'espace public politique. La question cruciale qui est posée est de savoir comment, à la faveur d'une nouvelle configuration médiatique régionale, cet espace symbolique tend à s'ouvrir peu à peu aux acteurs de la société civile. Le choix a été fait d'examiner cette question à travers une composante sociale particulière à savoir les partis politiques de l'opposition. Exclue du champ du pouvoir, même si les dernières élections donnent lieu à des scénarios optimistes⁵, la place de ces derniers à la télévision est révélatrice d'une confiscation de l'espace public ou de son ouverture le cas échéant.

Nous avons interrogé des protagonistes de premier plan dans le cadre de deux enquêtes successives, l'une menée en 1997 et la seconde, dont nous soumettons ici les résultats, en avril 2001. La permanence de leurs demandes ainsi que l'évolution de leur discours s'agissant de leurs prérogatives dans le champ télévisuel ont été ainsi mesurées, étant entendu que leurs possibilités d'expression se sont considérablement renforcées dans le cadre des mutations du paysage médiatique arabe.

I - LES ENJEUX DE LA LIBERALISATION DU CHAMP TELEVISUEL

L'une des interrogations centrales, fil conducteur sous-jacent de ce travail, est la suivante : la transnationalisation de l'information et la délocalisation croissante des activités des opérateurs arabes de l'audiovisuel donneront-elles lieu à l'émergence d'un espace public au sein des pays arabes ? Conformément à la définition habermassienne, l'espace public politique est un espace d'intermédiation, de discussion, de confrontation entre l'Etat et la société civile. Il s'agit d'un espace d'expression civile au sein duquel l'Etat, confronté à la critique, accepte d'y répondre. Les actions politiques qui engagent la société peuvent y être discutées, avalisées ou remises en question par les acteurs de la société civile. En définitive, la distribution des normes et des ressources échappe à l'exclusivisme de l'Etat⁶.

La notion de société civile a connu une renaissance suite à l'effondrement des régimes totalitaires d'Europe de l'Est. *« C'est dans des constellations historiques tout à fait différentes que la sphère d'une société civile vient d'être*

redécouverte » écrira Habermas⁷. Appliqué aux pays arabes, l'emploi du concept de société civile, pour des raisons singulièrement composites qui puisent leur argumentation parfois dans la nature des sociétés arabes, jugées ontologiquement singulières⁸, parfois dans la nature même du concept de société civile (qui fait préférer l'emploi de « sphère sociale » par exemple⁹) est loin de faire l'unanimité. Pourtant la société civile (*al-mujtama' al-madani*) donne lieu depuis plus d'une décennie à des travaux dans les milieux scientifiques arabes aussi bien qu'occidentaux¹⁰.

La société civile est constituée par des acteurs ou des groupes d'acteurs aux identités plurielles (religieuse, culturelle, professionnelle, sociale, politique, communautaire...) qui se définissent par leur rapport au pouvoir central. Ceux-ci sont susceptibles de constituer une concurrence face aux rôles de l'Etat dans la mesure où, représentants d'un segment de l'espace social, ils véhiculent un discours, proposent des alternatives socio-politiques et culturelles, et dispensent parfois des services sociaux qui ne sont pas pris en charge par l'Etat. Ces acteurs se distinguent moins par leur opposition au pouvoir que par le fait qu'ils n'ont en raison de leur autonomie relative vis-à-vis du pouvoir qu'une visibilité pour le moins limitée dans l'espace public politique en Egypte. Or, la télévision est un élément central de cet espace. De fait, la télévision est un « espace public abstrait » pour reprendre Habermas, « abstrait » dans le sens sans doute où les messages pour être relayés à très grande échelle n'en sont pas moins impalpables comme les ondes à travers lesquelles ils sont véhiculés, un « espace public » car « *l'espace public se décrit le mieux comme un réseau permettant de communiquer des prises de position, et donc des opinions ; les flux de la communication sont filtrés et synthétisés de façon à condenser en opinions publiques regroupées en fonction d'un thème spécifique. Tout comme le monde vécu dans son ensemble, l'espace public se reproduit lui aussi par le moyen de l'activité communicationnelle, la connaissance d'une langue naturelle étant suffisante pour y participer; il lui importe que la pratique quotidienne soit à la portée de tous* »¹¹.

La télévision est un prisme qui permet de comprendre la relation Etat/société¹². A la fois moyen de diffusion et organisation, elle permet de mesurer le degré de liberté d'une société donnée étant entendu qu'il existe une homologie¹³ entre l'espace social et le champ télévisuel égyptien tout deux contrôlés par le même pouvoir. La relation qui lie le pouvoir à la télévision publique est *organique* : une ouverture de la télévision égyptienne équivaldrait à celle de l'espace public politique. Pour le moment, la télévision est moins un espace public pluraliste qu'un moyen de diffusion monopolisé par l'Etat. L'unitarité du lien entre l'Etat et la société par le biais de la télévision est-elle

amenée à s'atténuer ? L'espace public politique demeurera-t-il verrouillé ou sera-t-il investi par d'autres acteurs que les tenants du pouvoir établi ?

La visibilité accrue des acteurs de l'opposition sur les écrans de télévision atteste que les choses évoluent sensiblement même s'il n'est pas permis à ce jour de faire des prospectives sur l'ouverture de l'Union de la radio et de la télévision égyptienne (URTE).

A - Les partis égyptiens de l'opposition

Lier une telle problématique aux partis politiques de l'opposition n'est pas le résultat d'un choix arbitraire mais se justifie à bien des égards. Tout d'abord, les acteurs politiques de l'opposition se distinguent par leur fonction ouvertement politique et, comme il a été mentionné plus haut, l'accent sera mis sur la dimension politique de la télévision et de son ouverture. L'importance fondamentale que constitue pour eux leur visibilité ainsi que celle de leurs projets politiques auprès des décideurs et des populations est centrale. Cette publicité (au sens habermassien du terme) est tout simplement la condition *sine qua non* du bien-fondé de leur fonction, sinon de leur existence. La troisième raison, déterminante, est d'ordre méthodologique, nous devons avoir une meilleure compréhension de notre sujet à travers un échantillon *circonscrit* d'individus, à savoir les porte-paroles des grands partis de l'opposition égyptienne, que ces partis soient légaux ou non (i.e. parti Wasat, parti des Frères Musulmans). Ainsi, le choix des interviewés est moins arbitraire que n'eut été celui que nous aurions fait si nous avions opté pour d'autres associations civiles à l'instar des milliers d'ONG présentes en Egypte, lesquelles sont hétérogènes quant à leurs attributions et à leurs statuts juridiques¹⁴.

La dernière raison visera par là même à écarter l'idée selon laquelle les hommes politiques de l'opposition feraient davantage partie de la sphère du pouvoir que de la société civile. Comme le font observer le politologue Moustapha Kamel al-Sayyid ou le sociologue Saad Eddin Ibrahim, les hommes politiques de l'opposition sont des acteurs de premier plan dans la société civile car « *ils agissent plus en tant que groupes d'intérêt que de partis politiques dans l'exercice du pouvoir* »¹⁵. Le multipartisme (*ta'addudiyya*) en Egypte est, il est vrai, institué « par le haut » – par le président Sadate en 1976 – mais la compétition politique qui justifie sa mise en place n'est pas effective. La mise à l'écart des acteurs de l'opposition de la société civile fondée sur leur supposée proximité avec l'Etat n'est donc pas pertinente. Bien au contraire, le multipartisme semble trouver sa justification dans le maintien et le renforcement du pouvoir central ainsi légitimé.

Avant de revenir sur le multipartisme en Egypte, il convient de nous arrêter sur la méthodologie adoptée. Nous sommes allés à la rencontre des acteurs de l'opposition dans le cadre d'entretiens qualitatifs avec un questionnaire très peu directif, qui procédait davantage du mode de la discussion. Un questionnaire plus étoffé ne convenait pas aux acteurs interrogés, ni même à l'objectif que visaient ces entretiens. Leur implication dans les discussions devait primer sur le parti pris qu'aurait encouragé un questionnaire trop « interventionniste ». Par ailleurs, leurs orientations politiques et idéologiques, leurs propos au fil de l'entretien nous permettaient d'aborder avec souplesse des questions spontanées tout en privilégiant un aspect particulier de nos interrogations. Les interlocuteurs, pour partager l'aspiration commune de disposer d'un espace d'expression télévisuelle, n'ont n'en pas moins des pratiques différentes de la télévision et des opinions divergentes sur des sujets afférents. La fonction réelle et potentielle, actuelle et idéale de la télévision pouvait donner lieu à des interprétations différenciées. Nous nous sommes efforcés toutefois de décliner nos questions autour de cinq axes volontairement ouverts : 1) comment ils percevaient la télévision en Egypte en général ; 2) s'ils observaient des changements dans le champ télévisuel égyptien suite aux mutations dans le système télévisuel arabe ; 3) s'ils estimaient avoir une place à la télévision ; 4) s'il souhaitaient en avoir une ; 5) comment ils tiraient profit des mutations en cours dans l'espace télévisuel régional.

Les témoignages recueillis sont riches d'informations, de même que la confrontation des propos, similaires ou divergents. Il est important de noter que la diversité des positions et la volonté commune d'avoir accès au média télé priment ici sur la position de tel parti, voire de tel individu, par rapport à tel thème : il s'agit moins pour nous de cibler nos interlocuteurs (dont les identités au fil de ce texte seront parfois sciemment passées sous silence) que de révéler la palette des opinions, des actions et des perspectives de ces acteurs par rapport à la télévision. Il nous paraît en effet vain d'espérer obtenir "l'opinion d'un parti" sur un thème aussi riche que la télévision égyptienne et son accès : la réification d'un groupe d'acteurs masquerait tout simplement la pluralité d'opinion au sein de ce même groupe.

Nous avons interrogé les leaders des principaux partis de l'opposition : Helmi Salem, président du parti Libéral (*hizb al-ahrar*) et Ibrahim Dessouki Abaza, secrétaire général du parti néo-Wafd, représentent les partis de droite. Husseyn 'Abd al-Razzaq, secrétaire général du parti du Rassemblement National Progressiste (*hizb al-tagammu'*), Magdi Ahmad Husseyn, secrétaire général du parti du Travail (*hizb al-'amal*), Dia Eddin Daûd, président du parti des

Nassériens (légal seulement depuis 1993) font partie de la gauche. Les représentants de deux partis illégaux lesquels bénéficient (surtout le premier) du soutien non négligeable de la population ont également été interrogés : celui des Frères Musulmans ici représenté par leur dirigeant Ma'mûn al-Hodeybi et Abû 'Ela Mâdi, co-fondateur du Wasat (i.e. Centre), parti « islamiste modéré ». Dans tous les cas, j'ai été reçue dans les locaux du parti ou au bureau de l'interviewé ; la durée des entretiens variait généralement entre une heure et deux heures. La télévision est en enjeu crucial pour les partis de l'opposition ; tous ont donc accepté de nous recevoir après un simple appel téléphonique, prêts à aborder un sujet à leur yeux sensible et faire connaître leur sentiment quant à la gestion de la télévision égyptienne. Comme on pouvait s'y attendre, la maturité de leurs réflexions à ce sujet ne laissera aucun doute sur les intérêts qu'ils nourrissent depuis longtemps pour la télévision.

La période durant laquelle nous avons mené cette enquête (avril 2001) était particulière à plusieurs égards. Elle est postérieure de moins de six mois aux élections législatives de l'automne 2000 qui n'ont pas vu le poids de l'opposition se renforcer à l'Assemblée de façon substantielle. De plus, les figures historiques et pour ainsi dire les « pères spirituels » de deux partis venaient de décéder. Le parti du Travail perdait son secrétaire général, Adel Husseyn. Le parti et son organe d'expression (le journal *Al-Cha'b*) avaient de surcroît été gelés par une décision du Comité des partis¹⁶ suite à la campagne que ce parti, de tendance islamiste, avait menée contre le ministre de la Culture¹⁷. Ce dernier avait autorisé la diffusion d'un roman de l'écrivain syrien Haydar Haydar qui, selon ses pourfendeurs, portait atteinte à l'Islam¹⁸. Quant au parti Wafd, il était en prise à des querelles internes suite à la succession du défunt Fouad Sarag Eddin, président et fondateur du parti par le vice-président sortant. En revanche, le parti des Frères Musulmans venait de rafler 17 sièges à l'Assemblée et de ce fait évoluait, de l'aveu même de son porte-parole, « *dans un climat moins tendu par rapport à l'Etat* ».

B - Une opposition politique historiquement faible¹⁹

L'opposition en Egypte a une place et un rôle pour le moins marginaux dans la sphère politique même si les dernières élections législatives avaient été plus transparentes – pour la première fois tous les bureaux de vote étaient supervisés par des juges et non par des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.

L'instance législative est incarnée par deux chambres parlementaires, le Conseil consultatif (*maglis al-shûra*) dont le rôle est effectivement consultatif et dont la composition est largement dominée par le parti au pouvoir, et l'Assemblée du Peuple (*maglis al-cha'b*). Cette dernière, renouvelée tous les

cinq ans, est constituée de 454 députés, soit deux députés élus au suffrage universel direct dans chacune des 222 circonscriptions que compte le pays ainsi que 10 membres nommés par le chef de l'Etat. Le candidat à l'élection présidentielle doit avoir reçu le soutien d'au moins deux tiers des membres de l'Assemblée, cette nomination est ensuite, et sans suspens, validée par un référendum populaire, plus proche du plébiscite. Le président est aussi le chef du Parti National Démocratique qui a toujours obtenu plus des deux tiers des sièges depuis la mise en place du multipartisme.

Si les dernières élections législatives ont été plus libres et moins soumises à la fraude électorale, elles n'ont pas permis aux partis de l'opposition d'obtenir plus de sièges à l'Assemblée que par le passé. Certains partis n'ont jusqu'à aujourd'hui pas obtenu le droit d'exister en tant que tels à l'instar des Frères Musulmans et du Wasat.

Jusqu'en 1976, l'Egypte vivait sous le régime du parti unique : l'Union Socialiste Arabe (USA), mise en place par le Président Nasser qui avait supprimé le multipartisme prévalant avant la révolution de 1952. En 1976, le président Sadate décide de mettre en place trois tribunes au sein de l'Union Socialiste Arabe : la droite représentée par les Libéraux, la gauche par le Parti du Rassemblement et le Centre par le Forum Socialiste Arabe Egyptien qui deviendra le Parti National Démocratique ou PND en 1978. Le multipartisme est entériné le 11 novembre de la même année par un décret présidentiel érigeant ces forums en partis politiques. Ils sont régis par la loi 40 sur les partis politiques de juin 1977. Les élections législatives de 1976 avaient donné le ton des élections qui suivront : le parti gouvernemental à savoir le Centre rafla la grande majorité des sièges à l'Assemblée du Peuple, c'est-à-dire 280 contre 12 sièges pour la droite et 2 sièges pour la gauche.

Deux grands partis s'ajouteront en 1978, le parti du Travail (*hizb al-'amal*), présidé par Ibrahim Shoukri que Sadate avait invité à créer son parti en espérant, à tort, en faire une « opposition loyale » et le parti de tendance libérale, le néo-Wafd qui sera très rapidement écarté de la scène légale jusqu'en 1984. L'attitude de Sadate vis-à-vis des opposants politiques se durcit comme en témoigne un dispositif juridique contraignant pour l'opposition et l'arrestation de près de 3 000 personnalités dont plus d'un tiers issues du champ politique ou du champ journalistique. Quelques mois plus tard, en octobre 1981, le président égyptien sera assassiné par un membre du groupe islamiste Al-Jihad.

Son vice-président, Hosni Moubarak, lui succéda et assouplit la politique de son prédécesseur, sans, il est vrai, augmenter le pouvoir d'action de l'opposition sur la scène politique. Depuis, cinq élections législatives se sont

succédé et la place des partis de l'opposition n'a jamais atteint le seuil critique qui mettrait en péril l'apparente légitimité de la présidence. Les pratiques électorales de l'opposition ont été diverses. Ils optent pour une action performante en formant des alliances avec les Frères Musulmans (si ces derniers ne peuvent légalement se présenter en tant que tels, ils peuvent en revanche contourner la législation, en se présentant sous la casquette de candidats indépendants). En 1984, l'alliance « contre-nature » Wafd/Frères Musulmans obtint 58 sièges²⁰. En 1987, l'alliance tripartite des Frères Musulmans avec les Libéraux et le parti du Travail obtint 60 sièges²¹. En 1990, l'opposition boycotta les élections pour contester l'irrégularité des pratiques électorales et finit par ne remporter que dix sièges.

Le rôle de la justice, et notamment celui de la Haute Cour Constitutionnelle égyptienne, eu égard à l'équité des élections est déterminant, comme le révèle la dissolution à plusieurs reprises de l'Assemblée suite à une décision de la Haute Cour²². Son rôle a été probablement plus décisif aux dernières élections législatives, en 2000, puisqu'elle provoqua une révision législative de façon à imposer la supervision des élections par les juges. Par la même occasion, la Haute Cour invalida rétrospectivement la dernière Assemblée (1995-2000) qui il est vrai était arrivée au terme de son mandat²³.

Le score du PND en 2000 fut donc moins spectaculaire qu'à l'accoutumée : ses partisans remportèrent 38 % des sièges contre 47 % pour les candidats indépendants. Il n'aurait pu obtenir la majorité des sièges si 213 candidats indépendants ne s'étaient ralliés au PND qui totalisa ainsi 388 sièges. Parmi les candidats élus sous l'étiquette de candidats indépendants, 14 n'ont pas d'appartenance politique (il s'agit le plus souvent d'hommes d'affaires), 17 sont des Frères Musulmans et 5 sont des Nassériens. Les partis de l'opposition quant à eux obtinrent un nombre limité de sièges, 13 % au total. Le Wafd gagna 7 sièges, le Rassemblement 6 sièges, les Nassériens 2 sièges et les Libéraux 1 siège.

C – Les médias de grande diffusion confisqués

On attribue le succès mitigé des partis de l'opposition à plusieurs facteurs : l'inconsistance et l'inconstance de leurs programmes politiques, la faible rotation de leurs cadres dirigeants, les querelles intestines, la mauvaise gestion de leur campagne électorale, la faible participation de l'électorat, etc. Toutes ces explications sont sans doute fondées mais on ne peut ignorer d'une part l'intervention pluriforme de l'Etat qui restreint leur liberté d'action (dont l'état d'urgence, en vigueur depuis 1981, qui a permis à l'Etat de mettre en place un « arsenal de loi d'exceptions et d'institutions » est un volet important²⁴), et d'autre

part, pour revenir à l'objet nodal de cet article, les limites de leur liberté d'expression et pour ainsi dire de leur « puissance de frappe » médiatique. Les médias de grande diffusion, radio et télévision, sont sous le contrôle étroit du pouvoir tandis que l'opposition, avec un accès très restreint aux moyens de communication de masse, peine à toucher une frange importante de la population. Or, seule l'instauration d'un rapport dialectique entre les différents partis politiques et la population eut pu avoir un effet salutaire sur leurs activités politiques. Ne communiquant pas leurs projets à grande échelle, ils ne reçoivent pas de retour des citoyens qu'ils entendent représenter.

Les raisons sus-mentionnées des faibles records électoraux chroniques enregistrés par des partis politiques ne sont finalement que les symptômes du verrouillage de l'espace public dans la mesure où ce manque de soutien populaire est essentiellement dû à la carence du lien entre les partis de l'opposition et le reste de la société, lien que seul un média tel que la télévision aurait pu instaurer. « *Les gens ne connaissent même pas le président de notre parti* », nous dira l'une des personnes interrogées.

De fait, les partis de l'opposition existent et agissent dans un espace autonome plus ou moins coupé du reste de la société²⁵. Leur mode d'expression sociale se limite à leurs activités journalistiques, leurs journaux étant ainsi relégués dans un espace que l'on pourrait qualifier au mieux « d'espace public de substitution » ou « d'espace politique alternatif »²⁶.

II – LES MOYENS D'EXPRESSION DES PARTIS POLITIQUES EN EGYPTE

L'isolement relatif des partis de l'opposition ne s'explique pas tant par le fait qu'il leur est impossible d'exprimer leur opinion que par l'impossibilité à la diffuser largement. En effet, les partis politiques ont chacun au moins un organe d'expression. La liberté, certes relative, accordée aux journalistes, de la presse d'opposition comme de la presse officielle, leur permet de publier des articles parfois ouvertement critiques à l'endroit du gouvernement. Mais, si l'on exclut la presse de parti *stricto sensu*, la presse officielle représente plusieurs titres de journaux et magazines de même qu'elle concentre les ressources matérielles (concentration des ressources publicitaires, monopole sur les imprimeries, sur la diffusion et la distribution des journaux) nécessaires à son rayonnement. « *Les médias sont pratiquement tous contrôlés par l'Etat. Les journaux d'opposition sont faibles et les grands journaux sont entre les mains de l'Etat. Les Nassériens ne peuvent plus payer les journalistes d'Al-'Arabi al-nasri [organe du parti Nassérien]. Le gouvernement nomme les rédacteurs en chef des journaux publics et il profite de cela pour faire pression sur eux ;*

indirectement, il contrôle également les journaux de l'opposition » expliquera le représentant d'un parti. Le parti néo-Wafd dont l'hebdomadaire *Al-Wafd* (tiré à 700 000 exemplaires) est le journal partisan qui touche le lectorat le plus important ne semble pas s'en contenter : « *Quand on leur parle de télévision, les autorités nous répondent "vous avez votre journal" ; c'est une plaisanterie : notre lectorat se limite à 3,4 % de la population* ». Il est certain que le taux d'analphabétisme en Egypte qui touche près de la moitié de la population adulte aujourd'hui, le prix du journal et la motivation nécessaire à l'achat d'un journal partisan sont autant d'éléments qui freinent l'impact social de la presse d'opposition²⁷.

Se cantonner aux activités journalistiques n'est pas suffisant, mais on ne devra pourtant pas s'étonner que les partis de l'opposition n'aient d'existence tangible qu'à travers leur organe de presse. Il s'agit moins d'un manque d'initiative de leur part que d'un manque d'alternatives. Quand d'autres options s'offrent à eux, les partis s'en saisissent : les nouveaux moyens de communication comme Internet et surtout les chaînes étrangères transnationales leur permettent d'élargir leur champ d'action. Néanmoins, l'usage de la modernité technologique n'est qu'une voie qui peut mener à une ambition ancienne des acteurs interrogés : celle d'avoir accès à la télévision nationale, celle de tous les citoyens égyptiens. Car derrière la technologie, rien de nouveau sous le soleil : c'est ce que le média véhicule et combien d'individus il est capable de toucher qui importent²⁸.

A - Ce qu'on peut penser du média télévision

On ne s'étonnera pas que la télévision soit pour l'ensemble des interlocuteurs le moyen de communication et d'information le plus performant et le plus puissant. Fonctionnellement, il s'agit d'un média d'information et de divertissement. La primauté accordée à la télévision sur la radio tient au fait qu'elle a la particularité d'offrir de l'image en plus du son. Ce support de l'image n'est pas sans inquiéter certains qui craignent son influence néfaste, particulièrement auprès de la jeunesse, considérée comme le public le plus vulnérable car, selon eux, l'image donne l'idée de réel : « *L'information à la télévision est importante car l'image la rend crédible, surtout auprès des enfants et de la jeunesse* ».

La lecture du message télévisuel est plus accessible, d'un point de vue cognitif, que celui des autres médias ; en conséquence « *la télévision est plus efficace que le livre ou que n'importe quel autre média* ». Le taux d'analphabétisme en Egypte, rappelé par toutes les personnes interviewées, explique sa suprématie sur les autres médias. La télévision touche aussi bien les

analphabètes et les couches sociales les moins loties que les populations les plus riches. Tous, sans exception, ont exprimé à leur façon qu'elle était présente dans la grande majorité des foyers et qu'elle pouvait se trouver dans toutes les pièces de la maison. Le taux d'équipement des ménages en Egypte, estimé à 119 récepteurs de télévision pour 1 000 habitants en 1997²⁹, est élevé si l'on tient compte de la pratique collective de la télévision.

En termes d'audience et d'impact sur le public, elle est placée en tête des autres médias par tous les interviewés qui accordent donc beaucoup d'importance à ce qui est diffusé et à ce qui ne l'est pas, autrement dit aux silences du média. Le fait est qu'elle propose des programmes hétérogènes en qualité et en genres : « *C'est le chitan al-mutakalim (i.e. le diable qui parle) : il y a vraiment de tout* », ironisera le président des Nassériens. Il ne doute pas du pouvoir pédagogique de la télévision, ce pouvoir, hélas, n'est pas toujours exploité à bon escient ; « *Ce qui est dit à la télévision est le plus percutant. En conséquence, nous dirons un autre, les programmes à la télévision doivent éclairer, éduquer les gens* », considérant le média de façon pragmatique il ajoutera : « *en ce qui concerne la politique, elle peut expliquer les programmes des partis sur les sujets divers, sur leur ligne d'action, leur idéologie, leur programme* ».

La puissance de la télévision est incarnée par ceux qui la contrôlent et, tout particulièrement, le ministre de l'Information qui supervise l'Union de la radio et de la télévision égyptienne : « *Le ministre le plus puissant en Egypte, c'est le ministre de l'Information. Ce n'est ni celui de l'Intérieur, ni celui de la Défense* ».

Les avis des membres de l'opposition sur les programmes télévisés révèlent davantage leurs différentes sensibilités politiques même si, globalement, ils n'adhèrent pas à la programmation. Le verrouillage de la télévision et leur exclusion relative de ce champ peuvent favoriser les opinions négatives, mais en dépit du fait qu'ils font partie d'une élite culturelle, leurs propos ne relèvent en rien d'un quelconque snobisme intellectuel ; leurs appréciations des programmes de la télévision égyptienne démontrent qu'ils les connaissent et qu'ils tendent à les désertir pour cette raison précisément. En effet, nous avons pu observer des variations entre les propos recueillis en 1997 et ceux de cette nouvelle enquête dans le sens où leurs références émanent aujourd'hui au moins autant des télévisions arabes concurrentes que de la télévision égyptienne. Tous sont équipés pour recevoir les chaînes satellitaires. Leurs ressources économiques, leurs activités politiques et l'intérêt qu'ils portent aux affaires du monde en général et des pays arabes en particulier sont autant de mobiles à leur accès à ces chaînes.

En guise de préambule à l'entretien, voici le constat de Magdi Husseyn : « *La télévision égyptienne est similaire à toutes les télévisions des pays non démocratiques. La liberté d'opinion n'est pas permise. Il n'apparaît qu'un point de vue. Les programmes d'information et les journaux suivent une ligne directrice instituée par le gouvernement et toutes les émissions politiques sont étroitement contrôlées. Il n'y a pas d'émissions politiques, de dialogue et de débat en direct. Tout est enregistré au préalable et quelquefois directement contrôlé par le ministre de l'Information lui-même* ». Un interviewé ajoutera : « *La même ligne éditoriale ne varie pas : Moubarak, Suzanne Moubarak, le Premier ministre et Safwat al Sharif (i.e. ministre de l'Information) même si un événement très important a eu lieu* »

L'Egypte excelle dans la production de feuilletons télévisés, appréciés par les publics arabophones. Les *mousalsalat*, à l'instar des *telenovelas* au Brésil, sont, surtout pendant le mois du ramadan, particulièrement attendues en Egypte. Ce genre particulier en dit beaucoup sur les valeurs et les normes que la télévision et, en amont, les autorités officielles acceptent de diffuser. Les propos des acteurs politiques de l'opposition démontrent qu'ils en sont conscients en même temps qu'ils laissent transparaître leurs différentes inclinations idéologiques.

Les hommes de gauche abordent la qualité inégale des feuilletons : « *Que peut-on attendre des feuilletons ? Ils n'ont pas vraiment de but, ni ne soulèvent de réflexions très approfondies. Peu de feuilletons sont de très bonne qualité mais quand ils œuvrent pour le développement, ou quand ils visent à combattre la violence, ils sont très bien* ». Le président des Nassériens sera rejoint par le secrétaire général du Rassemblement : « *nous avons les meilleurs réalisateurs de fiction. Beaucoup de feuilletons sont très moyens mais il faut savoir qui est le réalisateur, il y en a de très bons comme Okasha, Fadil ou d'autres, et choisir de regarder en conséquence* ». En Egypte, les scénaristes et réalisateurs de feuilletons sont connus par le grand public et les plus réputés font souvent partie de la génération des années soixante. Comme les hommes politiques de gauche cités ci-dessus, leurs réalisations sont marquées par les théories développementalistes selon lesquelles la vocation majeure des médias de masse est de promouvoir le développement social, l'éducation et la consolidation d'une identité nationale.

Certains condamnent avec force ce qu'ils estiment être une construction du réel. C'est l'opinion des partis islamistes qui ont le sentiment qu'on offre d'eux une image caricaturale : « *Les feuilletons donnent des islamistes une image extrêmement faussée et négative. Ils sont en général dépeint sous les*

traits de terroristes » (Ma'moun al Hodeybi), « La télévision ne permet pas de donner un point de vue différent de celui de l'Etat. Sur l'islam en particulier. Et pour eux les modérés sont plus à craindre que les radicaux car il est plus difficile d'en faire des caricatures » (Abou 'Ela Mâdi).

De son côté, le secrétaire général du Néo-Wafd s'insurge contre une réécriture de l'histoire par la télévision : *« Le but de la télévision est d'utiliser l'art et les films d'avant 1952 pour marteler de manière permanente qu'à cette époque, c'était la corruption, la dictature du roi, la corruption des ministres, etc. On aboutit ainsi à une image très sombre de l'Égypte d'avant 1952 et à une image positive de l'Égypte d'après 1952 »*. Rappelons au passage que ce parti libéral trouve son origine et sa légitimité avant la révolution de 1952³⁰. En revanche, certaines réalités sociales ne sont pas évoquées dans les feuilletons. L'un des acteurs interrogés justifiera ces silences : *« Tout n'est pas dit c'est vrai mais on ne peut pas trop parler de la situation égyptienne car les feuilletons s'exportent »*.

Les programmes de la télévision publique égyptienne ne seront pas tous critiqués. Une émission politique, instituée en 1999 sur la première chaîne, a même fait la quasi-unanimité ; tous à l'exception d'un interviewé l'ont évoquée sans en avoir été priés. Il s'agit de « Rédacteur en chef » (*rais al-tahrir*), qui est animée par un journaliste réputé, Hamdi Qandil, lequel n'en est pas à sa première expérience. Ironiquement, Qandil fut directeur d'information du public à l'Unesco et dans ce cadre défenseur d'un rééquilibrage mondial de l'information. Son émission fait partie d'une politique de programmation offensive, de même que « Face-à-Face » (*wahj-li-wahj*) une émission politique inaugurée sur la même chaîne et la même année. Tout en reconnaissant l'ouverture des programmes, ils ne sont pas dupes : *« Ces émissions ont été mises en place pour soutenir la concurrence et non pas pour nous permettre de nous exprimer »*.

Le représentant des Libéraux ne s'est pas montré très critique s'agissant des programmes de la télévision, et « Rédacteur en chef » fait simplement partie des émissions qu'il apprécie parmi d'autres : *« Je regarde la télévision égyptienne à savoir le journal télévisé, les émissions politiques comme Face-à-Face et Rédacteur en Chef et quand j'ai le temps les émissions sportives »*. Pour beaucoup, si « Rédacteur en Chef » se démarque par son ouverture, leur défiance à l'égard des programmeurs persiste et tous n'accréditent pas la liberté supposée de Hamdi Qandil comme l'indique ce discours : *« L'émission la plus populaire, je pense, est Rédacteur en chef, elle est très ouverte. C'est un ancien des années 60 qui l'anime. Il faut dire qu'on ne rentre pas toujours dans le cœur du sujet car Qandil sait très bien qu'il y a une ligne rouge qu'il ne peut*

pas franchir. J'aime moins Table Ronde (Dai'ra al Hiwar) même si j'y ai été invité deux fois. Je pense que cette émission est moins populaire parce que tout le monde ne la comprend pas. Elle est trop académique ». «Table Ronde » est une émission politique de grande tenue co-animée par le directeur du prestigieux Centre d'études stratégiques d'Al-Ahram, Taha Abd al-‘Alim. Elle fut intégrée sur la première chaîne en 1997³¹. De l'aveu d'Abd al-‘Alim, cette émission vise une audience plutôt cultivée et est destinée à soutenir la concurrence des chaînes satellitaires arabes³².

Les programmes religieux, qui occupent tout de même plus de 5 % du volume global des émissions diffusées sur les chaînes terrestres, ne sont pas abordés par toutes les personnes interrogées. On peut les apprécier « *Je regarde Lumière sur lumière (nûr 'ala nûr). Je pense que c'est une émission qui est très regardée. Sinon, la plupart des programmes religieux sont trop académiques* », comme on peut penser qu'« *il y a une véritable islamisation de l'opinion publique par les médias* ».

Finalement, ce qui suit pourrait bien résumer le sentiment le plus partagé : « *Je n'aime pas la plupart des programmes de la télévision égyptienne à part Rédacteur en chef qui est un très bon programme. Aujourd'hui si vous avez une antenne parabolique vous ne regardez pas la télévision égyptienne. A la limite vous pouvez regarder les feuilletons en famille mais certainement pas les informations* ».

Leur refus de se contenter des programmes d'information de la télévision égyptienne se révèle par le fait que la chaîne la plus regardée par nos protagonistes n'est pas toujours égyptienne. A cet égard, Al Jazira, la chaîne publique qatarie, est en général la plus appréciée. Représentent-ils une tendance sociale plus générale ? « *Je regarde surtout Al Jazira et 80 % de ceux qui ont une antenne parabolique ne regardent pas les informations de la télévision égyptienne. Même ceux qui critiquent la chaîne la regardent. Beaucoup sont choqués parce qu'on y aborde des sujets auxquels ils ne sont pas habitués ou parce qu'on y dit des choses qu'on ne veut pas entendre sur l'Egypte. C'est une chaîne qui doit plaire à ceux qui sont pour le progrès même s'il est vrai que parfois les émissions sont calquées sur le registre de la guerre. On n'admet pas l'opposition en Egypte alors qu'Al Jazira n'invite que des personnes aux points de vue opposés* ».

Cette chaîne, qui doit son succès à son libéralisme et il est vrai aux débats politiques passionnés et houleux qu'elle diffuse, venait de s'installer en Egypte

où une zone franche, hors-taxe, dévolue aux industries médiatiques avait été créée quelques mois auparavant. Les retombées de cette installation en termes financiers et de prestige ont eu raison d'un différend qui opposa en novembre 2000 la chaîne et le gouvernement égyptien qui ne goûtait pas ses critiques³³. Un débat autour d'Al Jazira continuait d'opposer ceux qui pensaient qu'elle portait délibérément atteinte à l'image de l'Égypte, et éventuellement qu'elle appartenait à "une puissance étrangère", à ceux qui la considéraient comme un espace de liberté rare dans le paysage télévisuel arabe et qu'à ce titre elle était un modèle à suivre. La quasi totalité des personnes interrogées appartiennent à ce dernier courant.

Voici les propos du représentant du Wasat : « *La polémique autour d'Al Jazira est surtout alimentée par ceux qui n'ont pas d'antennes et qui sont influencés par les voix officielles qui refusent Al Jazira car elle n'a pas de limite et donne toutes les opinions*³⁴. Je pense que s'ils avaient une antenne, ils apprécieraient. C'est un bon modèle » et de préciser « *par ordre de préférence, j'aime Al Jazira, Abu Dhabi Satellite Channel puis LBC pour les programmes politiques ensuite ART, Orbit et Future TV* ». Le palmarès du secrétaire général du parti du Travail n'est pas très dissemblable, « *Pour les informations les meilleures chaînes sont Al Jazira, Abu Dhabi et MBC* »³⁵.

Un modèle que les décideurs de la télévision égyptienne s'efforceraient de suivre selon Dia Eddin Daûd, le président des Nassériens : « *La télévision nationale est concurrencée par des chaînes internationales et tout particulièrement par des chaînes comme Al Jazira. Grâce à cela, on voit de plus en plus de personnes ayant des opinions divergentes à la télévision égyptienne et notamment des partis de l'opposition égyptiens. C'est une bonne chose pour le téléspectateur* ». Magdi Husseyn abonde dans ce sens : « *Al Jazira est la CNN arabe. Elle représente les Arabes. Elle va partout et aborde tous les sujets. On peut tout suivre, et sur le plan technique elle est impeccable. Ça nous change de l'ordinaire. Elle ouvre les esprits en confrontant tous les points de vue. C'est pour cela qu'elle fait peur. Elle peut inviter un Cheikh et un décideur israélien autour d'une même table de discussion. Pour faire face à cette chaîne, il faut se surpasser plutôt que de critiquer et d'attaquer* ».

B - Ce qu'on peut penser de l'évolution de la télévision égyptienne

Les propos suivants résument peu ou prou les changements tels qu'ils sont perçus par les acteurs de l'opposition : « *Depuis ses débuts, la télévision égyptienne a été en avance par rapport aux autres télévisions arabes, à tous les niveaux mais surtout dans la production de feuilletons. Au niveau technologique, elle a toujours devancé les autres télévisions arabes. Pendant*

quarante ans, c'était vraiment la meilleure dans le monde arabe. Elle a encore un poids considérable et dispose de beaucoup de chaînes satellitaires. Mais si l'on parle de contenu, c'est encore une télévision d'Etat comme on peut le constater à travers les informations ou les débats télévisés. Au niveau de l'équipement, Dubaï est maintenant plus développée que le Caire, c'est une place up-to-date sur le plan technologique et il y en d'autres qui se développent dans les pays arabes. Oui, l'Egypte est encore la plus appréciée pour ses feuilletons mais les gens aiment n'importe quel feuilleton ».

Le paysage télévisuel arabe subit des transformations profondes depuis le début des années 1990. La multiplication des chaînes satellitaires arabes et la transnationalisation croissante des flux télévisuels donnent lieu à une compétition accrue entre les différents opérateurs, publics ou privés. La redistribution en cours des rôles et des pôles d'excellence sur la scène internationale oblige les opérateurs à déployer des stratégies adaptées pour s'établir en bonne position ou au moins pour survivre dans l'environnement hautement concurrentiel du système télévisuel arabe. Les changements perceptibles dans le champ télévisuel égyptien sont avant tout imputés, et imputables, à ce contexte.

L'Egypte, jusqu'alors acteur de premier plan sur la scène culturelle et médiatique arabe, a en effet déployé une politique industrielle très ambitieuse. Plusieurs opérations coûteuses et de grande envergure ont été lancées. Pour les personnes interrogées, cette politique de grands projets est estimée infructueuse et excessive pour un pays tel que l'Egypte et, au niveau de la programmation, les changements observés leur paraissent insuffisants. En somme, sur le plan de l'équipement comme sur celui du contenu, la télévision égyptienne semble perdre sa place de leader au profit d'autres opérateurs régionaux.

Arrêtons nous dans un premier temps sur ce qu'ils pensent de l'évolution de l'ensemble des programmes de la télévision égyptienne, autrement dit sur la dimension fonctionnelle de la télévision. L'aspect organisationnel sera abordé dans un deuxième temps.

a) Télévision, moyen de diffusion

L'évolution des programmes, fut-elle superficielle, est pourtant bien réelle. D'aucuns pensent que ces changements affectent l'information dans tous les pays arabes : *« Les choses évoluent bien sûr. Dans le domaine de l'information en général, et cela est observable dans tout le monde arabe. Le ministre de*

l'Information sent bien que la télévision égyptienne est menacée. C'est pour cela que de nouveaux programmes ont été mis en place et non pas pour permettre aux partis politiques de donner leurs avis. Ces émissions ne me convainquent pas à part Rédacteur en chef ». Un autre fait un constat plus pointilleux : « Il y a quelques jours Nile News (journal sur la chaîne satellitaire égyptienne, Nile TV) s'est mis à accorder deux à trois minutes à l'Intifada, simplement pour faire face à la concurrence des autres chaînes arabes. La compétition pousse la télévision égyptienne à s'ouvrir un peu mais ça reste très minime ».

S'agissant des émissions religieuses, leur volume global n'a pas changé. Selon le parti du Travail cela n'aurait aucune raison d'être : « *Il n'y a pas moins de programmes religieux et nous ne souhaitons pas qu'il y en ait plus. A quoi bon ? Les problèmes sociaux, économiques et politiques ne seront pas plus abordés* ». Le porte-parole des Frères Musulmans condamne autant l'horaire de diffusion des émissions religieuses et leur qualité que leur volume relatif dans la programmation : « *Des changements dans les programmes ? Bien sûr. Il y a moins de programmes religieux et plus de publicités. Quand ils ne sont pas diffusés juste avant une émission légère, les programmes religieux passent à des heures creuses et sont ternes et trop académiques* ». Il est à remarquer que ce rejet de « l'académisme » ou de la complexité des émissions est exprimé par tous, les acteurs interrogés s'avèrent sensibles à la nécessaire intelligibilité du message télévisuel pour le rendre accessible au plus grand nombre.

Dans une certaine mesure, les modifications qualitatives des programmes et la mise en place de nouvelles émissions et de nouvelles chaînes constituent un progrès. Selon le président du parti Nassérien : « *L'arabe est de meilleure qualité, les émissions sont politiquement plus libres, en apparence naturellement car il n'y a pas eu de changement de pouvoir. Les programmes pour la jeunesse sont meilleurs, comme par exemple la diffusion de pièces de théâtre contemporaines ou expérimentales* ». La transnationalisation des messages et donc de l'audience visée a en effet consacré l'usage d'un arabe standard, plus proche de l'arabe littéral que des dialectes nationaux.

Cette idée d'une programmation progressiste de la télévision égyptienne est toutefois souvent nuancée : « *La relation entre la télévision et les partis politiques est changeante, affirme Husseyn Abd al-Razzaq. A l'époque de la formation des partis en 1976, une émission hebdomadaire qui encourageait la liberté d'expression et l'opinion publique était diffusée. Après les émeutes de janvier 1977, le programme a été supprimé. On pensa à l'époque que le parti du Rassemblement s'était renforcé grâce à ce programme. On connut donc une seconde période. Une liste noire dans laquelle figuraient les intellectuels, des*

journalistes et des membres de l'opposition avait été dressée. Ces personnes étaient interdites à la télévision. Les années quatre-vingt ont donc été difficiles de ce point de vue. J'étais déjà rédacteur en chef d'al-Ahali³⁶ dans les années soixante-dix ». Son homologue du parti Néo-Wafd entérine ces dires : « Ils mettent l'accent sur les nouveaux programmes pour falsifier l'histoire de l'Égypte et couper l'herbe sous le pied des partis de l'opposition ».

Les transformations quant au contenu télévisuel ne sont donc pas perçues comme étant conséquentes et les positions de pouvoir dans le champ télévisuel demeurent inchangées. Les opinions relatives à l'ouverture de la télévision au pluralisme politique sont plus tranchées encore. Le renouvellement des programmes dissimulerait la permanence de la politique de communication du pouvoir. Les séances à l'Assemblée du Peuple sont diffusées à la télévision, n'est-ce pas un progrès ? Réaction sceptique de la personne interrogée : « *Les séances à l'Assemblée du peuple sont diffusées depuis toujours en différé et depuis cette année elles sont en direct. Mais tout se passe le matin alors que les gens travaillent et il est arrivé qu'il y ait des problèmes techniques intempestifs et que le programme soit interrompu* ».

b) Aspect structurel du champ télévisuel

La modernisation de la programmation n'est qu'un volet de la politique des décideurs dans le secteur télévisuel. Les actions les plus spectaculaires sont opérées au niveau des équipements du dispositif télévisuel et sont encouragées par l'abolition des frontières des territoires nationaux de diffusion. La compétition qui s'ensuit place l'Égypte en concurrence avec des opérateurs privés mais aussi avec des organismes publics de télévision comme celui des Emirats arabes unis à Dubaï, qui se développe de façon si rapide qu'il met en péril la suprématie de l'Égypte dans le système télévisuel arabe. Sans entrer dans le détail des réaménagements de la scène télévisuelle régionale, il est utile de rappeler certains faits récents. L'État égyptien a lancé en 2000 une zone médiatique franche. Située au Caire, cette zone hors-taxe dispose de studios imposants et des services annexes nécessaires à l'industrie télévisuelle. Ce complexe devait faire de l'Égypte un pôle médiatique phare dans la région. -

« *J'ai lu des articles à propos de Media City. C'est très coûteux et les bénéfices ne sont pas élevés. La quantité n'implique pas la qualité. Le gouvernement contrôle tout cela. Media City à Dubaï³⁷ aura plus de succès car c'est plus ouvert et moins contrôlé* ». Objectivement, Media City à Dubaï est, il est vrai, une entreprise qui s'annonce fructueuse puisque de grandes multinationales y ont basé leurs bureaux régionaux³⁸. Toutefois, la distribution régionale des entreprises de communication ne permet pas encore de postuler

sur l'échec de Media City au Caire. Une seule chose tangible : les lourds investissements occasionnés par cette politique ne remédient en rien à la rareté du discours de l'ensemble de l'opposition à la télévision égyptienne : « *Media City est au-dessus de nos moyens. Je ne tiens pas à ce que notre parti ait un jour une chaîne privée mais si nous avons déjà l'occasion de nous exprimer à la télévision publique !* », nous dit-on.

Pour beaucoup, les projets de l'Etat cachent des intérêts purement commerciaux : « *Oui il y a eu des changements mais plus quantitatifs que qualitatifs. Quarante chaînes, c'est beaucoup pour pas grand chose. Il n'y a pas de véritable contenu. Cette action visait à imposer un receveur* ». Ici, Magdi Husseyn fait allusion à la récente création de plusieurs chaînes numériques thématiques et aux satellites lancés à grand renfort de publicité par l'Etat égyptien³⁹, Nilesat 101 et Nilesat 102. Ces satellites, les premiers satellites nationaux de télédiffusion arabes, ont été très coûteux (170 et 140 millions de dollars US). Dotés de la technologie numérique, ils obligent les récepteurs de télévision analogique à s'équiper de décodeurs numériques dont le prix s'élève à 1 799 livres égyptiennes (ou 386 dollars US).

Cette politique « de changement » viserait moins à ouvrir la télévision à d'autres qu'à maintenir le contrôle de l'Etat sur ce média. Cet argument est recevable même s'il est excessif de renvoyer le régime égyptien à l'ère soviétique : « *Cet instrument est sous l'emprise du pouvoir. J'ajouterais que l'un des investissements publics les plus importants est allé à la télévision : plus d'un milliard de livres ces dernières années. Les dirigeants veulent renforcer cet instrument par le lancement de deux spoutniks qui ouvrent la voie à des centaines de chaînes. En plus on a dépensé à peu près un milliard de livres pour Media City sur une surface de terrain énorme avec de gros équipements, des studios, un parc de loisirs, etc. Quel est l'objectif de cet investissement ? Créer des instruments de propagande très puissants pour l'Egypte et contrecarrer les efforts de l'opposition pour toucher l'opinion publique. Les programmes de la télévision se donnent pour objectif d'attaquer directement et indirectement l'opposition et surtout les grands partis légaux et de créer une image fausse de l'histoire de certains partis* ».

Les acteurs des partis de l'opposition ne peuvent-ils vraiment pas faire part de leurs récriminations à la télévision ? N'ont-ils pas un espace d'expression à la télévision ?

C - La place de l'opposition dans le champ télévisuel égyptien

Quelle est votre place à la télévision égyptienne ? Pour certains, elle est nulle, c'est le cas du porte-parole des Frères Musulmans qui fut étonné que cette question lui fut posée. L'expression des autres à la télévision est contrôlée si l'on en croit le représentant du parti du Travail : « *Quelques personnes de notre parti ont été invitées à la télévision égyptienne selon l'actualité du moment. Personnellement, j'y ai été très peu invité, deux fois, et ce n'était pas sur les chaînes principales. Je ne sais pas si cela a été diffusé* ». En tant que membre d'un parti politique ? « *Non pas en tant que membre d'un parti. C'est impossible* ». Affirmation récurrente : quand les leaders de partis de l'opposition sont invités à s'exprimer à la télévision, c'est avec la casquette d'experts sur un thème donné, mais jamais en qualité d'acteur politique. « *Globalement, les partis politiques de l'opposition n'ont pas de droit d'expression à la télévision égyptienne surtout en tant que partis. Quelques partis, sur quelques sujets, peuvent avoir l'occasion de parler à la télévision. Quelques débats sont diffusés mais rien sur les partis en Egypte, rien sur leurs programmes. On n'invite personne en tant que représentant du parti, dernièrement tout de même nous avons eu la possibilité de nous exprimer et de donner notre avis dans Rédacteur en chef* ». Ces propos pourraient être ceux de cet autre leader qui évoque le manque de visibilité des partis de l'opposition : « *Les informations sur les partis ? Il est impossible qu'elles soient diffusées, ni à la télévision, ni à la radio. Nous sommes obligés de suivre les informations officielles sans qu'il y ait de débats. A l'inverse, le parti gouvernemental fait une conférence sur n'importe quel sujet et les ministres le relayent à la télévision. Ça c'est pour les chaînes nationales. En ce qui concerne les chaînes satellitaires, inutile d'y penser. De toute façon, les gens pauvres n'ont pas de receveur numérique, et de conclure, si on invite une personnalité des partis, rien de profond ne sera diffusé. On invite en général ceux dont on sait qu'ils ne diront rien de gênant* ».

Les acteurs de l'opposition, en tant que tels, ont pourtant un temps d'antenne à la télévision, dérisoire certes : « *Quarante minutes de paroles enregistrées entre les millions de minutes du PND* » et « *Le PND, lui, dit ce qu'il veut* ». En effet, durant les campagnes législatives, les grands partis de l'opposition ont droit, depuis 2000, à quarante minutes de temps d'antenne (contre vingt minutes auparavant), les autres partis (i.e. de formation plus récente et le plus souvent méconnu du grand public) n'ont droit qu'à dix minutes pour présenter leurs programmes, quant aux candidats indépendants deux minutes leur sont accordées. Très peu pour avoir une chance de se faire connaître auprès de l'opinion publique : « *Depuis que nous existons, nous avons droit à quelques minutes tous les cinq ans, c'est une caricature de campagne ! Les gens ne connaissent même pas le président de notre parti* ».

Cette situation est intolérable au secrétaire général du parti néo-Wafd : « *La bataille pour l'information est la plus importante de mes batailles. Un parti politique sans accès à la télévision est comme un soldat sans arme. La télévision est l'appareil le plus puissant et l'opposition n'a pas d'armes* ».

Les réactions de l'opposition peuvent sembler excessives si l'on considère – et si l'on prend au pied de la lettre – le fait que le champ télévisuel égyptien est ouvert aux initiatives privées. En effet, depuis 2000, l'Etat autorise la création de chaînes privées égyptiennes mais garde le monopole sur l'Union de la radio et de la télévision égyptienne ainsi que sur le réseau hertzien de télévision. Comment cela est-il possible ? La loi n° 13 de 1979 en vigueur interdit à toute personne privée de posséder ou de louer une chaîne de télévision ou une station de radio mais la mise en place stratégique par l'Etat de la zone médiatique franche, soumise à une législation propre⁴⁰, vise à contourner cette loi en permettant à des acteurs privés de fonder des chaînes de télévision sans que cette prescription ne soit remise en question.

Depuis l'établissement de la zone médiatique franche, en 2000, les acteurs privés égyptiens peuvent donc *de jure* établir une chaîne privée. Les candidats doivent toutefois remplir certaines conditions, dont la première est l'obtention préalable d'une autorisation par le cabinet. Cette licence est soumise au respect d'un code éthique qui interdit toute atteinte à la religion et aux bonnes mœurs. Comme l'affirment certaines personnes interrogées, l'interprétation de ces interdits peut être élastique. La seconde condition, non moins discriminatoire, est l'exploitation obligatoire, pour ceux qui désirent créer une chaîne de télévision, du satellite égyptien dont la location annuelle d'un canal s'élève à 550 000 livres égyptiennes. C'est trop pour la majorité des partis politiques qui n'ont pas suffisamment de ressources.

Certaines chaînes bénéficient déjà d'une autorisation d'émettre à partir de Media City. L'une des chaînes, Mihwar, est détenue par un consortium d'hommes d'affaires proches du pouvoir. Les autres, dont les capitaux proviennent en majeure partie par le secteur public, sont une chaîne de télé-achat (Tamima) et une chaîne sur le tourisme (Misr Sat).

A priori moins neutre politiquement, une chaîne détenue par un parti de l'opposition aurait peu de chance d'obtenir une autorisation officielle. Le parti néo-Wafd est candidat à l'obtention d'une licence. Son secrétaire général qui a attendu, sans grand espoir, l'autorisation d'établir une chaîne privée veut être réaliste : « *Que pèse notre projet face à des lois élastiques ? Les recettes de l'Union de la télévision sont faibles par rapport aux coûts et les investissements dans les nouvelles technologies dépassent de loin les besoins. Le secteur privé*

ne peut obtenir d'autorisation pour émettre sur le réseau terrestre. Il doit donc passer par le satellite Nilesat qui a coûté si cher. Pour le moment l'autorisation a été donnée à des clients de l'Etat ou à une télé-achat mais pas à des acteurs de l'opposition ».

Si le néo-Wafd peut réunir les fonds nécessaires à la création d'une chaîne, les autres partis sont moins nantis, comme le démontre ces propos : « *Vu le prix d'une telle entreprise, nous n'y songeons même pas. Pour la presse nous n'avons pas les moyens de mettre en place un quotidien alors vous vous imaginez une télévision !* ». De toute façon, l'accès aux chaînes satellitaires numériques n'est pas à la portée de tous les téléspectateurs : « *La télévision hertzienne reste le meilleur moyen de toucher tout le monde. Et là, il n'y a que l'opinion du PND qui l'occupe pour soutenir le gouvernement* ». En effet, s'il est vrai qu'une chaîne de télévision détenue par un parti politique n'est pas le signe évident d'une ouverture démocratique – ce pourrait même être l'indice du contraire – celui d'une impossibilité pour les partis de différentes tendances politiques de s'exprimer librement et de façon équitable à la télévision du service public ne l'est certainement pas davantage.

« *Nous sommes dans une bataille politique inégale alors que l'un des fondements de la démocratie et de notre Constitution est le droit d'expression. Comment les partis politiques peuvent-ils toucher le grand public ? Comment peuvent-ils exposer leurs programmes ? Comment peuvent-ils répondre aux politiques gouvernementales ?* ». Ces questions nous amènent à nous pencher sur les espoirs que nourrissent les partis politiques de l'opposition vis-à-vis de la télévision.

D – Vouloir une place à la télévision : une aspiration bien partagée

Est-ce que vous souhaitez avoir une place à la télévision égyptienne ? « *Bien sûr que nous aimerions avoir un espace d'antenne. Nos activités ne font l'objet d'aucune information* ». La réponse unanime et sans équivoque des acteurs de l'opposition était assortie de développements fort intéressants, dont les ressorts étaient souvent issus du champ sémantique de la démocratie.

L'expression des partis politiques de l'opposition à la télévision est le fondement du pluralisme politique : « *Priver les partis de l'opposition de la télévision est un handicap sérieux à la démocratie et surtout quand cet instrument est entre les mains de l'adversaire politique ou juste de la faction dirigeante* ».

Francophone et francophile, le porte-parole d'un parti évoqua le cas français pour marquer le décalage entre les campagnes électorales en France et celles qui se déroulent en Egypte ; un autre le cas britannique : « *Pendant les élections, nous avons eu peu de temps, deux fois 20 minutes. Faire connaître nos idées et notre programme en si peu de temps et dans l'urgence n'est pas possible ; les gens ne peuvent pas tout retenir naturellement. Au moins un mois de campagne à la télévision serait nécessaire. J'ai assisté à la campagne télévisée des élections qui ont mené Tony Blair au pouvoir car j'étais de passage à Londres, c'est complètement différent. La liberté d'expression, c'est comparer des programmes, des idées différentes dans une discussion libre, interactive, et s'adresser à l'opinion publique dans son ensemble. Rien de ce que nous faisons n'est relaté à la télévision, quelquefois dans Al-Ahram⁴¹ mais ça ne suffit pas* ».

Les propos qui suivent sont extraits de l'entretien que nous a accordé le chef du parti libéral. Nous nous sommes efforcés d'en rester fidèle. Cet exercice a été facilité par la clarté du discours de notre interlocuteur qui s'appuyait sur des notes qu'il avait rédigées en vue, sans doute, de notre rencontre. Nous avons tenu à le reproduire ici dans la mesure où il représente une opinion partagée par ses pairs, et parce qu'il nous renvoie au concept d'espace public.

« *Que désirons-nous ? Que les citoyens connaissent les programmes et les objectifs des partis politiques par le biais de la télévision. Ils doivent connaître la position de tous les partis sur des sujets qui les concernent. Moi-même, en tant que citoyen, il est normal que je puisse me forger une opinion sur ce que j'ai vu à la télévision. Il doit aussi exister un dialogue par la télévision entre les partis politiques et le gouvernement. Si par exemple on aborde un problème lié à l'enseignement, nous-mêmes et les autres partis devons pouvoir discuter sereinement sur la question avec le ministère de l'Enseignement. Quel est le but de tout cela ? Politiser les citoyens. Il faut que le citoyen puisse adhérer librement et en connaissance de cause à un parti et même participer plus activement à la vie politique. Nous, les libéraux, nous défendons la liberté d'expression, d'opinion, d'idée, la liberté de la presse et la liberté de former un parti. Ces libertés ont un but civique. Les citoyens doivent avoir une connaissance exacte des programmes de chaque parti, partager ou non leurs idées, adhérer ou non au parti, s'assurer qu'un fait est constitutionnel ou non. Le pluralisme est important pour la politique nationale et son organisation. Nous sommes tous différents mais une langue doit être commune et cette langue naît dans le dialogue. La Constitution est née de cette philosophie.*

Sinon à quoi bon autoriser le multipartisme si les partis ne peuvent pas s'exprimer ? Maintenant que nous sommes sortis du parti unique, nous devons avoir une importante mission, comme celle de former les citoyens à la participation politique nécessaire à la consolidation de la Nation (watan). Le gouvernement et les partis politiques de l'opposition doivent passer par un intermédiaire et cet intermédiaire est un but commun : le bien de la Nation et non des intérêts particuliers. Pourquoi agissons-nous dans les partis de l'opposition ? Pour le bien de l'Egypte en dernière instance. Moi, en tant que citoyen, pendant les élections libres je dois connaître tes idées et ton programme pour voter ou non pour toi. Comment ? Grâce à la télévision. Pendant les élections, la télévision, la radio, la presse étaient mobilisées. Ensuite plus rien. Les élections terminées les relations se relâchent entre la télévision et l'opposition ».

On remarquera dans ce qui suit le glissement entre « responsables de la télévision » et « gouvernement/Etat » : *« Le gouvernement doit entendre l'opinion des partis et les laisser s'exprimer à la télévision. Les responsables de la télévision doivent prendre conscience de cela et nous donner l'occasion de nous exprimer. La télévision appartient à tous et non à l'Etat. Ce sont les citoyens qui financent la télévision, de la même façon que moi en tant que citoyen je paie ma redevance⁴². La télévision doit donc être au service du citoyen. J'ajouterai qu'en principe l'opposition et le gouvernement ne sont pas des espaces fermés, on peut passer de l'un à l'autre ».* L'homme politique, le citoyen et le téléspectateur sont les trois identités qu'affiche notre interlocuteur, elles appellent selon lui un droit d'expression et un droit d'accès à des informations nationales pluralistes.

Cet accès est préconisé sur le réseau de télévision hertzien (ou terrestre) préféré au spectre satellitaire : la redevance est prélevée sur toutes les factures d'électricité, et *« des millions d'Egyptiens n'ont pas d'antenne parabolique ».* Et, comme tous l'ont évoqué, la libre expression des partis politiques est garantie par la loi et par la Constitution : *« Des télévisions privées ? Il faut avoir beaucoup d'argent et il faut avoir une autorisation. La loi 40 de 1977 institutionnalise les partis de l'opposition, la Constitution égyptienne défend le droit d'expression. Nos souhaits sont conformes à cette loi et à la Constitution ».*

Des actions plus concrètes de la part des décideurs du champ télévisuel à leur endroit sont attendues : *« Oui, il existe des émissions où l'on peut être invités mais elles sont rares. Nous devrions avoir un programme spécifique.*

Pourquoi n'aurions-nous pas par exemple une tribune le samedi matin à 10 heures pour présenter nos actions ? ». Mais « Evidemment qu'un programme particulier serait le bienvenu. Il faut supposer alors qu'il n'y ait pas de corruption et que l'on n'achète pas les invités. Il arrive que des opposants aient conclu des accords avec les autorités. C'est toujours la même chose, ce ne sont pas de vrais débats »; parce qu'enfin, il faudra bien que la télévision égyptienne s'ouvre à eux : « Notre situation n'est pas aussi dramatique que celle d'autres pays comme le Yémen mais on devrait ouvrir la télévision. Nos débuts à la télévision peuvent être maladroits mais on doit pouvoir évoluer, se tromper pour être meilleurs par la suite. Je peux être médiocre à la télévision une première fois et m'améliorer par la suite. Le pays est à tous et non pas seulement à un seul parti. Les choses doivent changer ou alors il faut annuler le multipartisme. Sur quelques sujets, les émissions ont besoin de toutes les opinions. Surtout dans un pays pauvre ».

E - Stratégie des acteurs politiques de l'opposition dans l'espace médiatique

Les acteurs de l'opposition ne s'en tiennent pas à ces restrictions. Sur ce point, l'enquête d'avril 2001 dont les résultats sont présentés ici, est différente de celle de 1997 dans le sens où les actions que mènent les partis de l'opposition ont une ampleur qu'elles n'avaient pas atteinte lors de nos premières interviews. Auparavant, la résistance la plus visible des partis de l'opposition face à la fermeture du champ télévisuel égyptien se résumait à une campagne juridique que menait le parti Wafd, soutenu alors par tous les partis de l'opposition⁴³. Nous avons rencontré le porte-parole et secrétaire général du parti Wafd, Ibrahim Dessouki Abaza, à plusieurs reprises en 1997, il reste l'un des plus fervents opposants à la télévision d'Etat quatre ans plus tard : « J'ai tenté d'établir une station de télévision et j'ai demandé l'autorisation au ministre de me permettre d'établir une chaîne éducative pour éclairer l'opinion publique. Ma demande a été refusée sur la base de la loi 13/1979. Le procès est toujours en cours. Tous les partis étaient venus me soutenir à la première audience. Le Conseil d'Etat examine encore la question. Le début de l'article 1 de la loi 13 n'interdit rien mais il se termine par : « ces droits de diffusion... sont limités à l'Union de la radio et de la télévision égyptienne ». Ce qui est inconstitutionnel et non conforme aux droits de l'Homme. Nous avons essayé de faire abroger la fin de cet article par le Parlement par l'intermédiaire de notre député Fouad Badrawi. La démocratie suppose la fluidité de l'information et la liberté d'expression ce qui ne peut être réalisé qu'avec l'utilisation par les partis politiques de tous les moyens qui touchent le grand public ».

Entre temps, la zone franche médiatique a été instituée, elle permet aux acteurs privés d'œuvrer dans le secteur audiovisuel en Egypte : « *Quand, il y a quelques années, l'opposition a fait part de son souhait de louer ou de posséder une chaîne de télévision, le ministre de l'Information refusait. Aujourd'hui, il change de tactique en autorisant la location de chaînes au secteur privé tout en la soumettant à des contraintes qui limitent la liberté d'expression : la chaîne ne doit pas traiter de politique, ne doit pas présenter un journal quotidien. Il ne nous reste que le cinéma, le théâtre, le foot, et d'autres programmes de ce genre. De plus, l'acquéreur doit louer les services et les canaux de diffusion de l'organisme de télévision égyptien. Il doit se soumettre à la charte d'honneur de l'information que le ministre lui-même a élaborée. Il est facile de comprendre qu'il s'agit d'une supercherie. Il y a en amont le déficit financier de l'organisme et ils ont besoin de beaucoup de financements, voilà tout* ».

L'opposition n'en reste pas là : « *Avant, l'Etat contrôlait la télévision et l'opinion publique. Aujourd'hui, il y a les satellites. Nous pouvons être invités par des chaînes étrangères, c'est pour cela qu'on voit apparaître plus de personnalités à la télévision ces derniers temps* ». En effet, la plupart des acteurs répondent aux invitations des plus grandes chaînes arabes... lesquelles sont diffusées à partir du territoire égyptien. Nous ne doutons pas qu'il s'agit là d'une pression à laquelle l'Etat ne peut se contenter de répondre en arrangeant ici et là la grille des programmes.

Même si, pour certains acteurs, l'accès aux chaînes étrangères reste étroitement contrôlé, cela ne les empêche pas de diffuser leurs messages à grande échelle comme le raconte ici le porte-parole des Frères Musulmans : « *Le 7 novembre 2000, je suis allé aux studios d'ART⁴⁴ pour enregistrer une émission en direct. Tout était convenu. Quand je suis arrivé, l'émission avait commencé et un autre invité était déjà là à ma place. Le responsable de la sécurité intérieure était là. Nous avons tout de même enregistré une émission par la suite. J'ai eu une copie de l'émission et le responsable de la sécurité en a une aussi. La diffusion de ce programme était fixée à une date précise mais elle ne l'a été que bien plus tard et à partir de l'étranger* ». Cette anecdote illustre le fait que les chaînes satellitaires offrent la possibilité d'échapper à l'intervention de l'Etat qui ne contrôle plus les informations émises à l'extérieur de son territoire. Autrement dit, la situation suivante peut être contournée : « *Il y a trois ans, j'ai été invité de même que X à l'émission Face-à-Face. La promotion avait été lancée et puis cela a été annulé au dernier moment. Le ministre de l'Information a décidé de ne pas diffuser le programme* ».

Ces incidents n'entament en rien la capacité de certains leaders de l'opposition à se perfectionner dans le marketing politique. Ainsi, l'un d'eux revenant de l'étranger, dira : « *Il y a deux jours j'étais au Koweït. Il y a deux*

mois j'ai été interrogé par ART pendant une heure. J'ai aussi été invité par Al Jazira et ANN^{A5}. En réalité, je suis invité par plusieurs chaînes, mais je sélectionne celles qui ont le plus d'audience », et un autre : « Je réponds à toutes les invitations des chaînes étrangères comme Al Jazira et LBC car je sais qu'elles sont écoutées en Egypte ».

Les nouveaux moyens de communication tels qu'Internet sont aussi exploités. Quelques partis ont leur site Internet tels que le parti Wafd, le parti du Travail, le parti des Frères Musulmans. Pour le parti du Travail cela permet de mieux faire face à son isolement consécutif au gel du parti : *« Sur Internet nous avons actuellement des milliers de visiteurs par mois, quand le parti n'était pas gelé nous en avons avions davantage. Nous publions des livres aussi mais leur diffusion est assez limitée».*

Abaza, dont la ténacité ne s'est pas altérée après plusieurs années de combat infructueux, estime qu'il faut forcer l'ouverture de la télévision aux partis de l'opposition : *« L'objectif de notre parti est de détruire les barrières de l'information. Nous comptons créer une télévision et l'ouvrir aux autres membres de l'opposition. Il y a un consensus de l'opposition sur la nécessité d'une réforme politique en Egypte. Nous devons permettre aux autres d'avoir accès à la télévision pour exprimer leurs idées sur cette réforme. Notre objectif est de promouvoir la démocratie en Egypte. Tous les partis sont d'accord, nous avons notre programme de réformes politiques et la télévision est l'instrument le plus efficace pour mobiliser l'opinion publique dans ce sens ».* Le secrétaire général du parti néo-Wafd a décidé en effet d'adopter une stratégie plus directe, à savoir la mise en place d'une chaîne privée qui serait basée à l'étranger. A la différence de la plupart des partis, rappelons qu'il a les moyens financiers de cette ambition.

Conclusion : Une position inconmode pour l'Etat

Le gouvernement parviendra-t-il encore longtemps à maintenir son contrôle sur la télévision ? Ce monopole rend la position officielle parfois incohérente comme l'illustrent ces remarques : *« Il est interdit de parler de religion et de sexe selon le code éthique en vigueur à Media City. Ce code est vague, trop élastique. Qu'est-ce que la religion ? La télévision égyptienne présente des programmes religieux comme hadith al-Cheikh Cha'rawi tous les vendredis et hadith al-roh tous les jours avant le feuilleton. Cela n'a pas de sens. Al Jazira et ART ont des bureaux au Caire, elles sont étrangères et indépendantes : elles peuvent nous inviter et diffuser notre opinion ».* Les acteurs de l'opposition peuvent désormais apparaître dans l'espace public égyptien, quitte à passer par une chaîne satellitaire étrangère. La situation des autorités, passibles d'être

discréditées à l'échelle régionale et moquées au niveau local, n'est-elle pas inconfortable ? Il se pourrait bien que les mutations de l'espace télévisuel arabe joue en faveur des acteurs de l'opposition même si quelques nuances s'imposent. D'abord, l'accès au réseau hertzien est encore sous le monopole de l'Etat. Surtout, l'information destinée à une audience arabophone internationale, hétérogène, que visent les chaînes arabes citées ne permet certainement pas aux partis de l'opposition égyptienne d'aborder sereinement et en profondeur des questions qui touchent aux affaires nationales.

Tourya GUAAYBESS
tourya.guaaybess@iue.it

NOTES

¹ J. F. Gunter et alii, *The United States and the Debate on the World "Information Order"*, Washington DC, Academy for Educational Development, 1979. La libre circulation de l'information (ou le *free flow of information*) est défendue en 1946 dans la Déclaration des Nations unies sur la Liberté de l'Information. Cette doctrine sera défendue par les pays occidentaux et tout particulièrement par les Etats-Unis. Au contraire, selon les pays de l'ancien bloc de l'Est et ceux du Tiers-Monde, le *free flow of information* portait atteinte à leur souveraineté ou, compte tenu de l'inégale répartition internationale des moyens de communication, masquait une circulation de l'information à sens unique.

² T. L. McPhail, *Electronic colonialism: The Future of International Broadcasting and Communication*, Beverly Hills, CA., Sage, 1981 ; H. Schiller, *Mass Communications and American Empire*, New York, Augustus M. Kelley, 1969.

³ T. Guaaybess, "A New Order of Information in the Arab Broadcasting System", *Transnational Broadcasting Studies* n°9, Cairo, American University of Cairo, Novembre 2002.

⁴ Il s'agit de la journaliste Sihem ben Sédrine, mise en détention le 26 juin 2001 pour diffamation d'un magistrat tunisien.

⁵ G. Abdel Nasser, « Political Change in Egypt », *SWP Studie*, Berlin, 4-25, 2001.

⁶ J. Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité*, Paris, Payot, 1978.

⁷ J. Habermas, *Droit et Démocratie*, Paris, Gallimard, 1997, p. 393.

⁸ Gh. Salamé, « Sur la causalité d'un manque : pourquoi le monde arabe n'est-il donc pas démocratique ? », *Démocratie et démocratisations dans le monde arabe*, Le Caire, Dossiers du CEDEJ, 1992, pp. 49-77.

⁹ A. Roussillon, *L'Egypte et l'Algérie au péril de la libéralisation*, Le Caire, Dossiers du CEDEJ, 1996, p. 29.

¹⁰ M. K. Al-Sayyid, « The concept of Civil Society and the Arab World », B. Korany et alii (eds) *Liberalization and democratization in the Arab World*, Etats-Unis, Lynne Rienner Publishers, 1995, pp. 131-147 ; S. E. Ibrahim, « Liberalization and democratization in the Arab World: an overview », B. Korany et alii (eds), *op. cit.*, vol. 2, 1998 ; N. N. Ayubi, *Over-coming the Arab State*, Londres, I.B. Tauris, 2001.

¹¹ J. Habermas, *op. cit.*, 1997, p. 387.

¹² Il est à préciser que la distinction Etat/société civile est ici purement fonctionnelle.

13 « *L'homologie peut être décrite comme une ressemblance dans la différence. Parler d'homologie entre le champ politique et le champ littéraire, c'est affirmer l'existence de traits structurellement équivalents (ce qui ne veut pas dire identiques) dans des ensembles différents* », P. Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Editions de Minuit, 1987, p. 168.

¹⁴ A. Qandil, « Les effets de la politique de réformes économiques sur les associations civiles en Egypte », *Age libéral et Libéralisme*, Le Caire, Dossiers du CEDEJ, 1996, pp.121-134.

¹⁵ Al-Sayyid, *op.cit.*, p. 137 et Ibrahim, *op.cit.*, p. 38.

16 Le pouvoir de contrôler les partis et d'autoriser leur création incombe au Comité des partis, qui est composé de six membres dont trois ministres et trois personnalités nommés par le président du Comité, lequel est aussi le président du Conseil Consultatif.

¹⁷ G. Abdel-Nasser et N. Bernard-Maugiron, « Pouvoir de la censure ou censure du pouvoir ? », *Egypte/Monde arabe*, Le Caire, n°3, 2000.

¹⁸ M. Khayyati, « L'affaire Haydar Haydar », *Egypte/Monde arabe*, Le Caire, n° 3, 2000.

¹⁹ Pour une analyse plus fouillée de la scène politique et des partis politiques en Egypte, voir E. Kienle, *A Grand Delusion. Democracy and Economic Reform in Egypt*, London, IB Taurus, 2001.

²⁰ I. Farag, « Les mouvements islamistes en Egypte : contestation, violence et participation », *La pensée*, n° 299, 1994, p. 44.

21 Il n'est pas inutile ici de mentionner que les 30 sièges obtenus par les Frères Musulmans à l'Assemblée en 1987 leur ont permis d'obtenir que soit augmenté le volume des programmes religieux à la télévision et à la radio, que près de 500 heures de fictions soient supprimées de la programmation et que l'on refuse les publicités jugées indécentes. Cf B. Korany, « Restricted Democratization from above : Egypt », B. Korany et alii, *Political liberalization and democratization in the Arab World*, vol. 2, Etats-Unis, Lynne Rienner Publisher, 1998, p. 53.

²² N. Bernard-Maugiron, « La Haute Cour Constitutionnelle. Gardienne des libertés publiques », *Egypte/Monde arabe*, n°2, Le Caire, septembre 2000.

23 Le recours avait été introduit dès 1990, par un candidat malheureux aux élections de 1990.

²⁴ G. Abdel Nasser, *op.cit.*, 2001, p. 18.

25 Les Frères Musulmans, qui œuvrent dans le domaine caritatif et social, ont une visibilité dans l'espace social et une assise populaire plus importante.

²⁶ S. Ismaël, « La relation Etat société en Egypte », *Egypte/Monde Arabe*, n°26, Le Caire, 1996, p. 135.

27 La loi n° 40 de 1977 sur les partis politiques donne le droit à chaque parti reconnu d'éditer et de diffuser son journal.

²⁸ D. Wolton, *Internet et après. Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, 2000.

29 Selon les dernières estimations de l'Unesco, 2001.

³⁰ G. Martin Munoz, « Rencontre avec le pluripartisme : constantes politiques et reflets électoraux de l'Égypte monarchique sur l'Égypte actuelle », *Démocratie et démocratisations dans le monde arabe*, Le Caire, Dossiers du CEDEJ, 1992, p. 291.

³¹ T. Guaaybess, « Restructuring television in Egypt: the position of the State between regional supply and local demand », K. Hafez, K. (ed.), *Mass Media and Society in the Middle East*, New York, Hampton Press, 2000, pp. 61-75.

32 Entretien avec l'auteur, avril 1997.

³³ A. Schleifer, « Egyptian waxe and wanes in its attacks against Al-Jazeera », *Transnational Broadcasting Studies*, n°5, 2000.

34 Sans doute, fait-il référence à deux émissions phares de la chaîne qui sont « Sans limites » (*bila hudud*) et « La direction opposée » (*al-ittijah al-mu'akis*).

35 Les chaînes MBC, ART et Orbit sont des chaînes privées à capitaux saoudiens lancées dans le milieu des années 90 en Europe ; les chaînes LBC et Future TV sont des chaînes libanaises privées lancées à cette période ; enfin Abu-Dabi Satellite Channel est une chaîne satellitaire qui dépend de l'organisme de télévision des Emirats arabes unis.

36 Organe du parti du Rassemblement.

37 Dubaï a en effet mis en place une zone franche qui accueille les opérateurs des entreprises de l'audiovisuel, de l'informatique et des télécommunications. Cette zone ultra moderne se divise en deux espaces majeurs: Dubaï Media City (audiovisuel) et Dubaï Internet City (NTIC).

³⁸ A. Schleifer, « The Dubaï digital miracle », *Transnational Broadcasting Studies*, n°5, 2000.

39 Tous ces projets sont officiellement gérés par des sociétés anonymes, mais un examen rapide des actionnaires démontre la très large prééminence d'entreprises publiques diverses (banques, sociétés d'assurance) ainsi que de l'Union de la radio et de la télévision égyptienne.

40 En attendant qu'une loi soit approuvée par l'Assemblée, un décret permet d'accorder des autorisations nécessaires au lancement d'une chaîne privée. De surcroît, la zone franche n'est pas soumise à la censure même si un code éthique, en cours d'élaboration, doit y être respecté.

41 Journal officiel égyptien et vitrine de l'Égypte à l'étranger.

42 En Égypte, la redevance est prélevée sur les factures d'électricité et est proportionnelle au coût de la consommation d'énergie.

⁴³ T. Guaaybess, *op.cit.*

44 Une partie des activités de l'Arab Radio and Television est basée au Caire.

45 Arab News Network, chaîne privée syrienne d'information.

The Mediterranean Programme has been financed by:
Capitalia Gruppo Bancario, Compagnia di San Paolo, Eni spa,
Ente Cassa di Risparmio di Firenze, Ente Monte dei Paschi di Siena,
and European Investment Bank (EIB),